

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 MARS 2017**

Délibération
n° 2017.03.264

**Commission locale
du secteur
sauvegardé :
Désignation des
représentants de
GrandAngoulême**

LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

Secrétaire de séance : Véronique ARLOT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017

**DELIBERATION
N° 2017.03.264**

PLUI-HD

Rapporteur : **Monsieur YOU**

COMMISSION LOCALE DU SECTEUR SAUVEGARDE : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME

Par délibération n°196 du 25 juin 2015, une commission locale du secteur sauvegardé a été instituée dans le cadre de la poursuite de la procédure d'élaboration du Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la commune d'Angoulême par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

Suite à la création au 1er janvier 2017 d'un nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boème Charraud et Vallée de l'Echelle et de la communauté d'agglomération GrandAngoulême, il convient de procéder à la désignation de 4 nouveaux représentants titulaires dont au moins deux représentants de la commune d'Angoulême et de 4 suppléants désignés dans les mêmes conditions

Considérant que les désignations des conseillers communautaires aux diverses structures internes et externes doivent intervenir à scrutin secret sauf si l'assemblée délibère à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 28 mars 2017,

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER les représentants de GrandAngoulême à la commission locale du secteur sauvegardé selon le tableau suivant :

TITULAIRES :	SUPPLEANTS :
Philippe VERGNAUD	Bernadette FAVE
Roland VEAUX	Elisabeth LASBUGUES
Pascal MONIER	Véronique de MAILLARD
Vincent YOU	Véronique ARLOT

D'AUTORISER Monsieur le Président à déléguer la présidence de la commission locale du secteur sauvegardé au Maire d'Angoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 avril 2017

Affiché le :

12 avril 2017